



LES FÉDÉRATIONS DES CHASSEURS ET L'ÉDUCATION À LA NATURE

en faveur du développement durable



Les Fédérations des Chasseurs, par leur présence sur l'ensemble du territoire, leurs missions, leurs connaissances relayées par les professionnels et des milliers de bénévoles, participent naturellement et pour certaines depuis de nombreuses années, à relever le défi du partage des savoirs en matière d'éducation à la nature. Agréées comme associations de protection de l'environnement, la majorité des Fédérations des Chasseurs tissent des relations étroites avec les établissements scolaires de leur département. Dans le prolongement de leur participation au Groupe de travail Éducation au Développement durable, lors du Grenelle de l'Environnement, un premier bilan de leur engagement avait été réalisé. Il avait été présenté à l'occasion de la signature de la première Convention Nationale avec les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Écologie, en 2010. Ce bilan a été récemment réactualisé à l'occasion des travaux du Séminaire de Poitiers qui a rassemblé, les 19 et 20 Mai 2014, les Fédérations des Chasseurs engagées dans ces réalisations.

Les Fédérations des Chasseurs et l'Éducation à la Nature en chiffres



Document
"Éducation à la Nature"

COMBIEN DE FÉDÉRATIONS DES CHASSEURS COLLABORENT AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ?

En 2010, 45 FDC étaient régulièrement sollicitées par les établissements d'enseignement. En 2014, 70 FDC s'impliquent pour intervenir en milieu scolaire, du primaire au secondaire. Soit, en quatre ans, une augmentation de près de 60 %.

COMBIEN DE JEUNES D'ÂGE SCOLAIRE ONT BÉNÉFICIÉ DE CES INTERVENTIONS ?

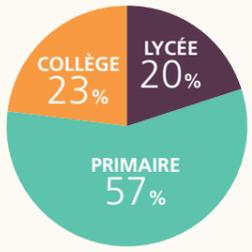
En 2010, environ 28 000 jeunes ont bénéficié d'une présentation de leur patrimoine naturel local. En 2014, ils sont près de 55 000, chaque année, à découvrir la faune et la flore de leur territoire. En quatre ans, le nombre d'élèves d'âge scolaire ayant bénéficié de ces interventions a été multiplié par deux.



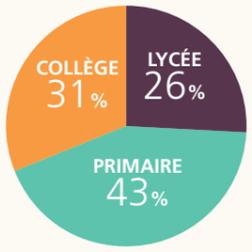
QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE CES INTERVENTIONS ?

Ce sont les élèves des écoles primaires qui restent largement concernés par les interventions des Fédérations des Chasseurs, en milieu scolaire. La mise en place des activités dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, modifie la répartition des sollicitations auprès des Fédérations des Chasseurs, qui s'engagent désormais également auprès des collectivités locales pour répondre à ces nouveaux besoins. Une enquête est en cours pour estimer le nombre d'enfants concernés par ces interventions qui couvrent entre 5 et 10 communes par département intervenant.

2010



2014

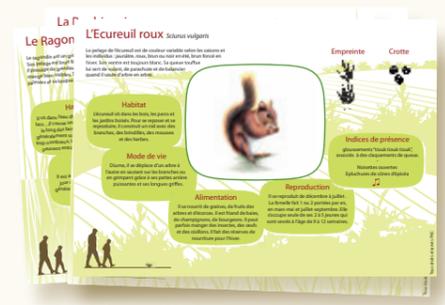


Les Fédérations interviennent également régulièrement auprès des établissements d'enseignement technique, dans les lycées agricoles et sont également sollicitées par certaines Universités.

QUELS SONT LES MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE ?

L'intervention des Fédérations des Chasseurs est demandée pour des présentations en classe. Un matériel pédagogique spécifique a été diffusé par la Fédération Nationale des Chasseurs, à cet effet. Il sert de support aux interventions des FDC. Il est constitué de plusieurs éléments :

- ➔ Fiches techniques sur les diverses espèces de faune sauvage
- ➔ Fiches de présentation des zoonoses
- ➔ Tableau de visualisation des principaux habitats naturels
- ➔ Moulages de traces et empreintes



Fiche espèces



Habitat naturel - La plaine

Mais, les missions des Fédérations ont été essentiellement orientées vers des sorties en nature et l'exploitation des connaissances sur le terrain. A cet effet, les Fédérations des Chasseurs ont principalement développé le principe des sentiers pédagogiques qui permettent une mise en situation et s'adaptent très facilement aux aspects des programmes sur lesquels les enseignants souhaitent mettre l'accent. La plupart de ces sentiers pédagogiques sont situés sur les sites de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage dans des espaces emblématiques du territoire observé. Ces documents, comme ces sorties de découverte, sont exempts de tout élément de prosélytisme.

QUEL EST LE CONTENU DES INTERVENTIONS ?

Un catalogue de propositions d'interventions est réalisé et remis aux établissements qui sollicitent la participation des Fédérations des Chasseurs. Il est élaboré pour répondre aux exigences du programme de l'Éducation Nationale. Il est régulièrement réactualisé en fonction des exigences des programmes et des priorités nationales.

Chaque année, la Fédération Nationale des Chasseurs participe à la réunion du Forum des Ressources pour l'Éducation au Développement Durable (FOREDD), ce qui permet à l'ensemble du réseau fédéral de s'ajuster sur les axes prioritaires.



Quelques témoignages sur les actions d'éducation à la nature des Fédérations des Chasseurs

Pour permettre un échange d'expériences entre les divers intervenants des Fédérations des Chasseurs, sur l'éducation à la nature en faveur du développement durable, un Séminaire réunissant plus de 150 représentants – collaborateurs et bénévoles des Fédérations – a été organisé les 19 et 20 Mai 2014, à Poitiers.

Nous en avons retenu les principaux témoignages illustrant la diversité des actions conduites en matière d'éducation à la nature en faveur du développement durable.

Fédération des Chasseurs de SEINE-MARITIME

LE FESTIVAL ANIMALIER – UNE RÉFÉRENCE NATURE

Chaque année, près de 1 500 jeunes d'âge scolaire s'engouffrent, accompagnés de leurs enseignants, dans les locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime pour découvrir, au cours de la semaine du Festival Animalier, les richesses de leur environnement.

Initiée pour la première fois en 2007, sur le thème des mammifères sauvages, cette manifestation originale a vu son succès s'accroître au fil des ans. En 2009, elle a donné lieu à la signature d'une première Convention départementale avec les services de l'Éducation Nationale, Convention renouvelée en 2011.

Depuis les mammifères sauvages, au programme de ce premier rendez-vous, les thématiques se sont diversifiées sur les Oiseaux – les Prédateurs – les animaux des forêts – les animaux des zones humides – les animaux de la haie – et, en 2014, les animaux migrateurs.

Tous les enfants sont accueillis gratuitement et conservent en souvenir le T-shirt collector de ces grands moments de découverte. Les scolaires des cycles 2 et 3, les jeunes des établissements médico-éducatifs et d'établissements spéciaux, se répartissent, encadrés par leurs enseignants, au sein des ateliers, conçus pour s'inscrire dans le projet éducatif. L'encadrement est appuyé par des dizaines de bénévoles de la Fédération, mobilisés pour préparer cet accueil et, au cours de cette semaine, assurer la logistique et les services qui l'accompagnent.

Les visites et les réalisations des ateliers sont assurées par les techniciens et les ingénieurs de la Fédération, attentifs aux questions posées par les dizaines de doigts levés.

Au terme de chaque semaine de ce Festival Animalier, une évaluation technique est faite avec l'équipe pédagogique des services de l'Éducation Nationale et les enseignants responsables des classes partenaires.



Fédération des Chasseurs de la SAÔNE-ET-LOIRE

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN ACTION

Au cours de la seconde période scolaire de l'année 2014/2015 (après les congés d'automne), la Fédération Départementale des Chasseurs est intervenue dans les écoles primaires de Mervans et de Saint-Yan dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

Avec un programme basé sur la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, les interventions proposées sont en lien avec un milieu défini : la forêt, le bocage, les zones humides, la plaine et les milieux de proximité (jardin, urbain, parc...) et s'appuient sur des supports pédagogiques adaptés à l'âge des enfants. Le déroulement d'une séance permet en premier de présenter le milieu et les espèces associées et de décrire plus précisément les espèces les plus courantes.

Dans un second temps des ateliers sont mis en place afin de pouvoir apprendre tout en s'amusant avec des quizz, des jeux basés sur la reconnaissance d'éléments naturels (plumes, empreintes...) et des activités (dessin, coloriage, origami...). Les 7 séances dispensées sur la période sont animées par le technicien de la Fédération des Chasseurs du secteur, accompagné d'un jeune en Service Civique.

Les municipalités de Mervans et de Saint-Yan ont témoigné de leur satisfaction sur le déroulement des nouvelles activités périscolaires et ont apprécié la façon ludique et appropriée de faire découvrir, d'une autre manière, le monde qui nous entoure aux enfants. Les deux communes ont d'ores et déjà réservé une seconde période d'intervention sur l'année scolaire 2014/2015.



Fédération des Chasseurs de SEINE-ET-MARNE

LA PÉDAGOGIE LES PIEDS DANS LES BOTTES

Le site de Bréau en Seine-et-Marne est, depuis 2002, le théâtre du spectacle vivant de la nature. Ce lieu exceptionnel, fruit d'une acquisition conjointe de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et de la Fédération Départementale des Chasseurs, reçoit chaque année la visite de 1 300 élèves. Encadrés par leurs enseignants, ces élèves, issus pour l'essentiel du cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2) découvrent

sur un site de 70 hectares les milieux naturels représentatifs de la région Ile-de-France. Chaque visite, placée sous la responsabilité de l'enseignant, est préparée en amont pour s'adapter aux exigences du programme scolaire de référence et aux besoins spécifiques exprimés par l'équipe enseignante. Sur le sentier pédagogique spécialement créé à cet effet, chaque élève est placé en situation de recherche pour lui permettre de reconnaître les espèces végétales ou animales, les nommer, les



classer, les associer à des indices de présence, étudier la chaîne alimentaire, ... Observations, manipulations, créations, sont au cœur de cette expérience dont les acquis peuvent être évalués par les enseignants grâce à des fiches d'évaluation proposées à l'issue de la visite.



Sur le site de Bréau, la Fédération des Chasseurs met à disposition non seulement des aménagements pédagogiques dans un espace remarquable mais également des équipes techniques formées à l'accueil de ce type de public et dotées de solides connaissances naturalistes.

Fédération des Chasseurs des DEUX-SÈVRES

UN PETIT CHEMIN QUI SENT LA NOISETTE

En 2008, naissait dans la vallée de l'Autize, petite rivière située dans le Centre-Ouest du département des Deux-Sèvres, le souhait de voir revenir le faisan commun. Espèce emblématique des milieux naturels du département, en raréfaction, elle portait, à elle seule le témoignage des atteintes successives à l'environnement. Mais, pour que ce projet réussisse, fallait-il encore qu'il soit porté par toute la communauté d'un territoire. C'est alors qu'a commencé, avec le soutien de la commune d'Ardin, l'implication des enseignants des écoles primaires de la commune et des communes limitrophes, l'appui des bénévoles de l'Association Communale de Chasse Agréée locale, les employés municipaux et les personnels de la Fédération Départementale des Chasseurs, la marche en avant vers le chemin vert. L'acquisition, par la commune d'Ardin, de 20 kilomètres de chemin cédés par l'une des associations foncières de remembrement, a permis de faire de ce site le lieu emblématique d'un plan



d'action de restauration d'habitats et de partage avec chaque citoyen. Après une phase préalable de différents inventaires, la réalisation d'aménagements spécifiques et un plan d'entretien en faveur de la biodiversité et du bien-vivre en milieu rural, s'est développée l'idée d'une randonnée intitulée « Et au milieu passe un chemin ». Aujourd'hui, ce corridor écologique, élément constitutif de la trame verte et bleue, est le lieu de prédilection des sorties pédagogiques de découverte de la nature, des écoles de la commune. Faune, flore, milieux naturels diversifiés, permettent, chaque année, à près de 200 élèves, d'être le support pédagogique privilégié de la découverte de la biodiversité près de chez soi.

Fédération des Chasseurs des **PYRÉNÉES-ORIENTALES**

DE LA MER À LA MONTAGNE, LE TERRITOIRE AVANT TOUT

Dans le département des Pyrénées Orientales, où l'on va de la mer à la montagne, ce ne sont pas les milieux ou la faune sauvage qui font défaut pour servir de guide aux actions d'éducation à la nature, mises en œuvre de très longue date.

Le bouche-à-oreille entre établissements, enseignants et parents, a construit, au fil des années, la réputation de la Fédération des Chasseurs en matière d'éducation à la nature. Sur l'année scolaire 2013-2014, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1 050 enfants – 15 établissements scolaires en Convention – 42 classes concernées de la maternelle au CM 2 et plus de 60 interventions.

Si le très classique itinéraire de découverte de la faune sauvage, de la montagne au littoral en passant par la plaine et la forêt, ou la présentation de la migration des oiseaux, sont des valeurs sûres de ces interventions, l'action la plus demandée par les écoles concerne la thématique du semis d'une culture faunistique. Pour réaliser cet atelier « grandeur nature », le choix d'une parcelle à proximité de l'école est une priorité. Les A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée) qui maîtrisent le foncier et disposent du matériel nécessaire à cette réalisation, viennent en appui pour « préparer le terrain » au sens propre. La Fédération des Chasseurs offre les semences, le sable et les poches en papier avec les assortiments de graines. L'opération s'inscrit comme l'une des applications concrètes du réseau Agrifaune qui développe la vulgarisation d'une agriculture durable compatible avec la richesse de la faune sauvage.

Le jour J, après les explications pédagogiques préalablement préparées, les élèves s'élancent pour ensemercer la nature en vue d'une culture répondant aux besoins de la faune sauvage. Le soir, chacun s'en revient avec un sachet de graines, des souvenirs plein les yeux, mais, surtout, le sentiment d'avoir participé à la préservation de son patrimoine local.



Fédération des Chasseurs de la **MANCHE**

TOUT, VOUS SAUREZ TOUT SUR LA NATURE

La Réserve des Bohons, près de Carentan, celle du Havre de Geffosses, près de Coutances, et enfin, la Maison de la Chasse et de la Nature dans les environs de Saint-Lo, sont trois lieux emblématiques du département de la Manche sur lesquels la Maison de la Chasse et de la Nature développe, depuis 2001 en particulier, des activités de sensibilisation et d'éducation à la nature. Deux types de public sont concernés : les scolaires et le grand public.

LES SCOLAIRES

Ils bénéficient d'options à la carte sur la base d'un projet avec l'enseignant référent et en fonction des niveaux scolaires, des effectifs, du temps disponible et de la période de l'année concernée.

Le déroulement de ce type d'animation est généralement mixte, il comporte une partie en classe et une partie sur le terrain dans le cadre de la sortie scolaire préparée. Le spectre des publics concernés va de l'école maternelle aux classes de

Primaire, en passant par les formations plus spécialisées des lycées agricoles ou des Maisons Familiales et Rurales. Environ 1500 élèves sont concernés chaque année.

LE GRAND PUBLIC

Touristes ou résidents locaux, ils sont plus de 200 chaque année, à s'inscrire pour des visites commentées du parcours de ces sites emblématiques. Quatre thèmes, au choix des visiteurs, sont proposés : la découverte des divers écosystèmes (marais, bocages, haies, ...), l'observation des oiseaux d'eau et leur reconnaissance, les mouvements migratoires des espèces, la lecture des traces et empreintes de la faune.

Ces découvertes guidées se déroulent en semaine, pendant les vacances scolaires et le samedi après-midi, en dehors de ces périodes.

Cette initiative est relayée par Manche Tourisme dans le cadre d'un calendrier Nature.



Fédération des Chasseurs de **LOIRE-ATLANTIQUE**

GRAND LIEU – LA MAGIE D'UN SITE D'EXCEPTION

Le lac de Grand-Lieu est le plus grand lac français de plaine. En étiage, il recouvre une surface de 3 500 hectares dont l'Etat possède 2 700 hectares classés en réserve naturelle. Sur cette partie du lac, l'accès est strictement interdit au public. Avec 270 espèces d'oiseaux, 51 de mammifères, 20 de reptiles et batraciens et 30 de poissons, Grand-Lieu est le paradis de la faune sauvage. Il y a près de 30 ans, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, fondation privée, créée et financée exclusivement par les chasseurs, a acquis 650 hectares de ce site dont l'entretien et la gestion sont assurés par la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique.

Pour favoriser cette biodiversité exceptionnelle, la Fédération a promu l'utilisation de vaches Nantaises, race locale rustique, adaptée au marais, et utilise des modes d'entretien compatibles avec la préservation de la biodiversité.

En 2008, elle a inauguré l'observatoire Ornithologique du

Lac de Grand-Lieu. Cette réalisation, dont l'architecture est fondue dans le paysage, a reçu le soutien de la Région Pays de Loire et de l'Union Européenne. Cet Observatoire constitue depuis, un lieu d'échanges privilégiés avec les établissements d'enseignement et les enseignants du département. Chaque année, des centaines d'élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans la découverte de ce site. Les interventions pédagogiques sont réparties par thèmes en fonction des programmes scolaires et du niveau des élèves. Selon les demandes de l'enseignant, divers sujets - animaux, végétaux, hydrologie du lac, rôle de l'homme, impact écologique des espèces invasives - sont abordés.

Si Grand-Lieu n'est accessible que de Mai à Octobre, durant cette période, l'Observatoire Ornithologique est le moyen unique d'en faire parcourir et connaître les richesses.

Fédération des Chasseurs des CÔTES D'ARMOR

LE 100 % NATURE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enjeu environnemental est aujourd'hui, plus que jamais, au cœur de l'enseignement agricole et de son ancrage dans le développement durable des territoires ruraux.

Dans le département des Côtes d'Armor, parmi les 20 formations susceptibles de solliciter les connaissances et le savoir-faire des Fédérations des Chasseurs, une initiative unique a été mise en place. Dans le cadre du bac professionnel « conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin », un partenariat a été mis en place avec le lycée agricole de POMMERIT. Notre pays compte 8 millions de chiens et 330 races différentes, la moitié sont des chiens de chasse répartis en 150 races différentes. Trois journées spécifiques ont été mises en place pour une immersion dans le milieu cynégétique. Les aspects relatifs à l'éthiopathie canine, l'alimentation, la prophylaxie, sont abordés, comme ceux concernant le chenil pour les meutes, le travail du chien de sang, le rôle du chien d'arrêt ou des chiens courants. Ces multiples facettes du chien de chasse

permettent, autour de cette découverte en situation, pour la plupart des aspects abordés, de contribuer à construire un partenariat solide avec les équipes enseignantes et d'ouvrir les lycéens concernés sur d'autres aspects de leur futur métier.



Fédération des Chasseurs du RHÔNE

LA JOURNÉE « PATRIMOINE NATUREL » DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Bien avant la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, l'A.C.C.A de Saint-Martin-en-Haut, dans le département du Rhône, avait organisé et mis en place la journée du patrimoine naturel pour les enfants des écoles de la commune.

Dans ce département fortement urbanisé, les bénévoles de l'A.C.C.A de Saint-Martin-en-Haut voyaient, au fil des années, les jeunes habitants de leur commune, perdre leurs liens naturels avec le patrimoine local. Si les élèves étaient familiers de la girafe, du lion ou de l'éléphant, la perdrix, le lièvre, l'alouette ou le sanglier, s'éloignaient de plus en plus nettement de leur environnement familial. L'année 2000 n'a pas marqué que le tournant d'un nouveau siècle, elle a été à l'origine d'une initiative qui se perpétue désormais, selon le rythme d'une « Journée Nature » annuelle. 80 à 90 élèves, soit deux classes de CP et de CE 1 des écoles publiques et privées de la commune de Saint-Martin-en-Haut, participent à cette journée, accompagnés par les enseignants, des parents d'élèves, les bénévoles de l'association et un technicien de la Fédération des Chasseurs. L'opération, financée par l'A.C.C.A, en particulier, est subventionnée par la Maison Rhodanienne de l'environnement qui regroupe toutes les associations de

protection de la nature.

Sur un parcours sécurisé d'environ 3 kilomètres, les enfants découvrent, en quatre ateliers, les principaux animaux vivant sur la commune par type de milieux naturels. Des panneaux pédagogiques, des animaux naturalisés mis en situation, permettent de mieux s'approprier la faune du territoire. L'atelier « zone humide » met l'accent sur l'utilisation raisonnée de l'eau, celui sur les prédateurs aborde les risques sanitaires. Les aménagements réalisés par l'A.C.C.A, pour la faune sauvage, sont aussi évoqués.

Depuis désormais 15 ans, chacun reste fidèle à ce rendez-vous qui se conclut, comme il se doit, par une sympathique collation.



Fédération des Chasseurs du MAINE-ET-LOIRE

LES CLUBS NATURE JUNIOR – LE RETOUR AUX SOURCES

« La passion surgit d'un contact étroit avec la nature » - Paul Vialar.

C'est en partant de cette idée simple que s'est créé, il y a plus de cinq ans, le premier Club Nature Junior en Maine-et-Loire. Depuis, l'idée a fait son chemin, portée par l'enthousiasme des bénévoles, des parents et des enfants. 25 Clubs Nature Junior sont aujourd'hui encadrés par 200 bénévoles des groupements de chasseurs du département qui transmettent leurs connaissances à 400 enfants (10-12 ans) des communes concernées. A chaque période de vacances scolaires, deux journées découvertes sont proposées : construire une cabane, un arc, un sifflet en bois, un masque en plumes, une girouette, un nichoir, pêcher et déguster ses poissons, fabriquer un cerf-volant, etc... En résumé, c'est reproduire et transmettre les jeux que nos papys et mamies ont connus durant leur jeunesse. Savoir s'approprier et utiliser la nature pour mieux la connaître, voilà l'esprit de cette initiative dans laquelle se croisent les générations. Les plaisirs de la chasse ou de la pêche sont évidemment transmis en même temps que toutes les autres connaissances sur les espèces ou les saisons.

Le succès de ces clubs est démontré par l'intérêt grandissant de reproduire cette idée dans d'autres départements que le Maine-et-Loire. Ainsi, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et la Loire-Atlantique ont pris la même voie.



Fédération des Chasseurs du TARN

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES – EN ACTION

« Diversifier les publics, c'est aussi rendre le message plus universel » - Réseau Ecole Nature.

Dans le département du Tarn, l'éducation à l'environnement est une seconde nature. Les activités avec les établissements scolaires, allant des classes de maternelle au lycée en passant par l'enseignement agricole dans le cadre de la formation au B.T.S.A Faune Sauvage, sont régulièrement menées. Mais récemment, c'est sur la mise en place de modules dédiés aux Temps d'Activités Périscolaires que se sont plus particulièrement concentrés les efforts des équipes fédérales, professionnelles comme bénévoles. La nouvelle organisation des rythmes scolaires doit, en effet, permettre à l'ensemble des écoliers de pouvoir découvrir et pratiquer une activité culturelle, sportive, artistique ou scientifique.

Ce sont les Maires qui ont en charge de mettre en place ces activités. Pour l'année scolaire 2013/2014, la Fédération des Chasseurs du Tarn a signé une convention avec les maires de 5 communes du département qui sont, dans leur grande majorité, de petites communes rurales avec peu de moyens. Les enfants concernés par cette initiative vont de la maternelle au CM 2 et il leur est proposé un cycle de 3 à 7 séances par commune. Pour mettre en place ce dispositif conventionnel, la

Fédération a élaboré un guide des animations qui a été transmis à l'ensemble des Maires du département. Ce guide repose sur un programme personnalisé de découverte de la faune sauvage et de ses habitats en lien avec le territoire de la commune concernée. Parmi les thématiques traitées, sont proposés notamment : les indices de présence de la faune locale, le quizz nature, les saisons de la nature, la chaîne alimentaire, des graines pour la biodiversité... Pour permettre un encadrement optimum des activités pratiquées, la Fédération a mis en place une formation spécifique pour les bénévoles accompagnants qui disposent ainsi de tous les éléments leur permettant, en tenant compte des attentes de ce jeune public, de faire partager leurs connaissances du patrimoine local.

Près de 300 enfants ont déjà bénéficié de cette initiative qui suscite de très nombreuses demandes parmi les autres communes du département. Connaissance du patrimoine local, rencontres des générations, savoir-faire des collaborateurs fédéraux, se rassemblent pour faire de ces TAPS une chance pour la nature.



Fédération des Chasseurs de la VIENNE

BALADE AU CŒUR DE NOS CAMPAGNES

Au cœur du département de la Vienne, la Fédération des Chasseurs, avec le soutien du Conseil Général, propose aux élèves de CM1, CM2 et de 6^{ème}, d'apprendre à faire l'école buissonnière. En pleine nature, les écoliers cheminent le long d'un sentier pédagogique « éphémère » réalisé par l'animateur en fonction des différents points d'intérêt du site choisi et de la saison. Le lieu de l'animation se situe toujours sur les territoires des sociétés de chasse à proximité de l'école ou du collège. D'une durée de 2 heures environ, encadré par les enseignants avec lesquels la sortie a été préalablement préparée, les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs présentent la faune sauvage inféodée aux biotopes de leur territoire. Des temps d'observation et de réflexion sont prévus tout au long du parcours. Le support pédagogique principal est bien évidemment le milieu naturel dans lequel les écoliers vont évoluer, mais le

parcours est agrémenté de panneaux explicatifs, traces, bois de cervidés, peaux, plumes, crânes, formes d'oiseaux et d'autres supports à l'enseignement. Un livret pédagogique accompagne chaque élève. Trois thèmes sont principalement abordés : la connaissance et reconnaissance des espèces, la biologie des animaux sauvages, la relation des êtres vivants entre eux. La cabane de chasse est là pour le rassemblement et la pause. Pour permettre à tous les établissements du département de bénéficier de cette journée de découverte, les frais de transport des élèves sont pris en charge par la Fédération des Chasseurs avec l'aide du Conseil Général et l'animation est gratuite.

Au cours des années 2012, 2013, près de 700 élèves ont pu bénéficier de cette immersion dans la nature.



Fédération des Chasseurs de la CORRÈZE

LA NATURE POUR TOUS

Il y a déjà plusieurs années que la Fédération des Chasseurs de la Corrèze, sollicitée par quelques écoles primaires du département, a commencé à organiser des interventions en milieu scolaire. En 2006, elle s'est dotée d'une « Maison de la Chasse et de la Nature » pour développer, sur un site adapté, cette mission d'éducation à la nature. Depuis 2009, grâce à un partenariat avec le Conseil Général de la Corrèze – qui participe au financement du transport des élèves vers la Maison de la Chasse et de la Nature – et, sous l'impulsion de son Président de l'époque, la Fédération accueille environ 1250 enfants par an. A cet effectif scolaire s'ajoutent, 150 enfants par an, issus des centres de loisirs. L'objectif de cette mission est de faire découvrir, connaître et reconnaître la faune sauvage ainsi que la flore locale, aux élèves des écoles primaires corréziennes. Pour cela, des supports ont été adaptés :

- ➔ Une salle des animations avec une collection d'animaux naturalisés, supports informatiques, supports pédagogiques, jeux, ...)
- ➔ Un sentier pédagogique

Ces animations se déroulent sur une journée, pour l'accueil de deux classes, en général. La matinée débute par une

intervention en salle pour l'une des deux classes, l'autre partant à la découverte du sentier et inversement l'après-midi. L'équipe d'animation est constituée de 3 techniciens fédéraux dont un animateur référent agréé par l'Inspection Académique de la Corrèze comme intervenant extérieur aux activités d'enseignement dans le cadre des sorties scolaires.

Les points forts de cette initiative sont les suivants :

- ➔ Le partenariat avec l'inspection Académique de la Corrèze qui a mis en place, depuis deux ans, un groupe de travail départemental afin de réactiver et réorganiser le réseau des intervenants « Éducation Développement Durable ».
- ➔ Des thèmes d'animation adaptables aux programmes scolaires ou à un projet pédagogique.
- ➔ La gratuité totale de l'animation et du transport pour les écoles.

Fédération des Chasseurs de la LOIRE

MAISON DES ÉTANGS DU FOREZ : L'INVESTIGATION AU CŒUR DE LA CONNAISSANCE

Depuis 1987, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDCL) est gestionnaire d'une réserve de chasse et de faune sauvage : la Réserve de Biterne, propriété de la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, à Arthun. Sur 38 ha, trois étangs se mêlent au bocage forézien, une ferme en pisé complétant le tableau.

Si l'objectif premier de ce site naturel est scientifique - gestion des milieux et des espèces afin de constituer un site référence au niveau des étangs du Forez -, l'objectif pédagogique s'est rapidement greffé à ce projet.

Ainsi au cours des années 1990, des aménagements ont été réalisés pour accueillir le grand public et le sensibiliser aux problématiques des zones humides. Des sentiers pédagogiques agrémentés d'observatoires permettent d'observer le paysage ainsi que les oiseaux d'eau.

C'est également, durant ces années, que l'éducation à l'environnement se professionnalise sur la réserve avec la création d'un emploi d'animateur nature dédié à l'accueil des publics notamment les scolaires. Des interventions à destination principalement des cycles 2 et 3 sont développées sur les

thématiques oiseaux, mare, haie et forêt.

A la fin des années 2000, les attentes changent. Les enseignants recherchent des projets à mener sur du moyen/long terme avec des partenaires proposant un accueil aux normes et de qualité. C'est ainsi que naît la Maison des étangs du Forez en 2012.

En 2014, la FDCL développe, avec la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale de la Loire, un module pédagogique sur la thématique : un écosystème créé et géré par l'Homme : l'étang.

Ce module est à destination du cycle 3, et composé de 7 séances. Son objectif est de faire comprendre l'univers des étangs et les changements induits par les activités humaines. Il contribue à transmettre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables, d'une part, opinions et croyances, d'autre part.

Pour atteindre ces buts, observations, questionnements, expérimentations et argumentations, sont pratiqués. C'est pourquoi, les connaissances et les compétences acquises lors de ce module se font sous la forme d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour les écosystèmes.